

Ministry of Education

Deputy Minister

Mowat Block
Queen's Park
Toronto ON M7A 1L2**Ministère de l'Éducation**

Sous-ministre

Édifice Mowat
Queen's Park
Toronto ON M7A 1L2**Note de service****Destinataires :** Directrices et directeurs de l'éducation**Expéditeur :** Bruce Rodrigues
Sous-ministre de l'Éducation**Date :** Le 5 octobre 2017**Objet :** Version révisée de la note Politique/Programmes n° 138 :
Activité physique quotidienne dans les écoles
élémentaires, de la 1^{re} à la 8^e année

Veillez trouver ci-joint la version révisée de la note Politique/Programmes n° 138 :
Activité physique quotidienne dans les écoles élémentaires, de la 1^{re} à la 8^e année
(NPP 138).

Comme vous le savez, selon la NPP en vigueur, les conseils scolaires sont tenus de veiller à ce que les élèves de la 1^{re} à la 8^e année, y compris les élèves ayant des besoins particuliers en matière d'éducation, fassent au moins vingt minutes d'activité physique, d'intensité modérée à vigoureuse, chaque jour de classe pendant les heures d'enseignement.

La nouvelle version de la NPP, révisée en 2017, apporte de la souplesse en donnant la possibilité de répartir les vingt minutes d'activité physique sur plusieurs périodes plus courtes pendant la journée d'enseignement (p. ex., blocs de 5 et 10 minutes).

On sait que la participation à des activités physiques et la réduction de la sédentarité favorisent le bien-être et contribuent à la réussite globale des élèves. Donner aux élèves les moyens d'être physiquement actifs appuie les objectifs énoncés dans le document *Atteindre l'excellence – Une vision renouvelée de l'éducation en Ontario*, 2014. De plus, l'activité physique quotidienne des élèves permet de créer au sein de l'école une culture qui valorisera l'activité physique tout au long de la vie et qui permettra d'améliorer la santé et les résultats d'apprentissage des enfants et des jeunes.

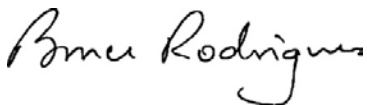
.../2

Pour accroître leur bien-être et améliorer leur rendement scolaire, les élèves devraient, dans la mesure du possible, tous les jours, faire beaucoup d'activités physiques et limiter les activités sédentaires. Pour les y aider, les éducateurs pourraient envisager d'interrompre les longues périodes de sédentarité au cours de la journée scolaire et prévoir des occasions d'être physiquement actifs pendant les heures d'enseignement. L'APQ est l'un des engagements pris par le ministère de l'Éducation visant à donner aux élèves la possibilité de faire 60 minutes d'activité physique pendant les heures d'école.

Le Ministère reconnaît que renforcer la capacité au sein des écoles et des conseils scolaires est un excellent moyen de promouvoir, de façon durable, l'activité physique quotidienne à l'école. C'est pourquoi le ministère de l'Éducation consacrera les fonds nécessaires pour qu'une éducatrice ou un éducateur par conseil scolaire puisse assister à la conférence de l'Ontario Physical and Health Education Association (Ophea), qui aura lieu les 12 et 13 octobre 2017 à Niagara Falls, en Ontario, au cours de laquelle les éducateurs recevront une formation et auront la possibilité de créer des réseaux avec des collègues de toute la province en vue de soutenir la mise en œuvre de la politique révisée sur l'APQ. Pour plus de renseignements sur la conférence de l'Ophea, veuillez consulter le site de l'organisme à <http://conference.ophea.net>.

L'Ophea est un organisme compétent en matière d'activité physique et pourra appuyer les conseils scolaires et les écoles dans la mise en œuvre de la politique relative à l'activité physique quotidienne. L'Ophea, qui met déjà à votre disposition plusieurs ressources sur l'APQ, offrira des webinaires, organisera des rencontres régionales et distribuera des affiches et une vidéo au cours de l'année scolaire 2017-2018 qui vous aideront à planifier et à mettre en œuvre la politique relative à l'APQ.

Nous vous remercions de votre dévouement continu pour aider les élèves de l'Ontario à mener une vie saine et active.



Bruce Rodrigues